

Conseil Communal Séance du 28 mars 2022

Réponse à l'interpellation de Monsieur Benoît BOUCHAT

Objet : Le stationnement sauvage

Monsieur le Chef de groupe,

Je partage votre agacement face à l'incivilité de certains en matière de stationnement.

C'est un constat que nous faisons tous : dès que l'infrastructure n'empêche pas le stationnement, des voitures s'y engouffrent.

Je suis partisan de mesures fortes face à ces comportements, comme la pose de sabots. Un dossier est en cours d'instruction dans les services du Directeur général adjoint.

Le stationnement sur les pistes cyclables est par ailleurs une préoccupation qui arrive en tête dans le récent baromètre réalisé par le GRACQ.

Par contre, je ne peux pas vous suivre quand vous évoquez le recours aux services privés. Le contrôle des règlements communaux doit rester dans les mains de la police, contrôlée démocratiquement.

Je propose que nous évoquions cette problématique complexe lors d'une commission générale de police, comme demandé par plusieurs chefs de groupes.